



Parents, votre soutien fait la différence : construisons ensemble l'avenir de vos enfants

Objet : Collecte de la Taxe d'apprentissage

Le Proviseur
Stéphane LARRIEU

Secrétariat
Mme LARRIEU

Téléphone
04 50 52 12 90

Mél :
Ce.0741164N
@ac-grenoble.fr

Adresse
BP 26
1A av du capitaine
ANJOT
CRAN GEVRIER
74960 ANNECY

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions pour la confiance que vous accordez au lycée des Métiers Tom MOREL en y inscrivant votre enfant.

Soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour l'accompagner vers la réussite de sa formation et pour lui permettre de construire sereinement son avenir professionnel.

Si notre établissement bénéficie du soutien financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la qualité des projets que nous proposons repose également sur une ressource essentielle : la **taxe d'apprentissage**, versée par les entreprises.

À ce titre, nous souhaitons vous associer à notre démarche.

Votre aide peut être précieuse si vous avez la possibilité de sensibiliser votre entreprise, ou toute structure de votre réseau professionnel, à l'intérêt de soutenir notre lycée.

La taxe d'apprentissage contribue directement à enrichir le parcours de votre enfant. Elle permet notamment de financer :

- des projets pédagogiques concrets et professionnalisants,
- des actions culturelles (musées, cinéma, théâtre),
- des visites d'entreprises, sorties et voyages scolaires,
- l'achat d'équipements pédagogiques adaptés aux exigences des formations.

Grâce à ces ressources, nous pouvons renforcer la qualité de nos enseignements et offrir à nos élèves des conditions d'apprentissage toujours plus stimulantes et en phase avec les réalités professionnelles.

Vous trouverez ci-après la procédure permettant aux entreprises d'affecter leur taxe d'apprentissage à notre établissement.

Nous vous remercions sincèrement pour l'attention que vous porterez à cette démarche et pour le soutien que vous pourrez apporter à notre établissement, au bénéfice direct de nos élèves.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Comment faire ?

1. L'entreprise se connecte à « Net Entreprise » :

<https://www.net-entreprises.fr/tableau-de-bord-entreprises-et-tiers-declarants/>

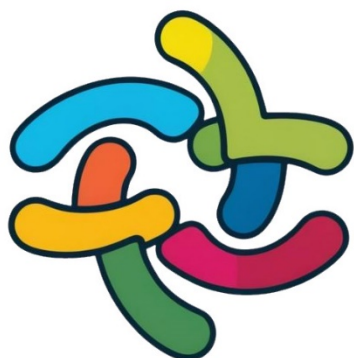
Et ensuite sur SOLTéA : <https://www.soltea.education.gouv.fr/espace-public/conexion-lespace-privé/>

2. Désigne le lycée Tom MOREL : N° SIRET : **197 411 648 000 11** ou UAI : **0741164N**

3. Pour mieux nous connaître, notre site internet :

<https://tommorrel.ent.auvergnerhonealpes.fr/>

Merci pour votre aide !



Entreprises et Lycée
Alliés pour la réussite

LYCÉE DES MÉTIERS TOM MOREL

ANNECY - Académie de grenoble

UAI : 0741164N

SIRET : 197 411 648 00011

Dès avril faites un choix impactant : informez votre comptable que vous nous soutenez avec le solde de votre taxe d'apprentissage.

*Contribuer financièrement à l'équipement pour nos jeunes,
c'est leur fournir les outils nécessaires pour réussir
et assurer le succès à long terme de vos projets !*